

Période de questions

Séance ordinaire du 27 août 2019

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
M. Raymond Bouthillier – 1309, rue Ried Pouvons-nous avoir une rencontre avec les autorités municipales afin de pouvoir discuter du problème que nous avons sur la rue Reid et des différentes solutions qui pourraient être apportées ?	Une rencontre est prévue le 21 octobre prochain.		Clos
Mme Louise Belleau – 441, rue De Dieppe La Porte Ouverte en collaboration avec Les Incroyables Comestibles a fabriqué des bacs de jardinage cet été. J'ai en ma possession un bac que je ne peux utiliser en raison de son format trop grand. Pouvons-nous le faire installer au Parc Carré-Dieppe afin qu'il puisse être utile à tous ?	Les coordonnées de Mme Belleau ont été remises à la chef de division Environnement et développement durable qui va communiquer avec elle pour la suite des démarches.		Clos
M. Mélanie Bergeron – 500, Montée de la Cannerie Est-ce qu'on peut s'attendre à ce qu'un jour vous trouviez des moyens pour mieux encadrer les heures de vol à l'aéroport et veiller à ce que ces moyens soient respectés ?	Des décisions seront à prendre éventuellement au comité de gestion du bruit pour le développement de notre municipalité et l'exploitation de notre aéroport. Dans un premier temps, nous réfléchissons à imposer une tarification pour les posés-décollés, ce qui pourrait réduire le nombre de vols. Nous vous invitons à joindre vos efforts à ceux du Comité Vigilance qui travaille d'arrache-pied pour améliorer la qualité de vie des citoyens.		Clos
M. Réjean Roy – 326, Des Bernaches En tant que promoteur pour le projet de développement de l'église St-Gérard, pouvez-vous me dire si nous pouvons compter sur l'appui du conseil municipal dans ce dossier ?	Le conseil a décidé d'aller en référendum et procédera ainsi sous peu. Nous invitons tous les membres du conseil à se prononcer face à cette question à leur tour de table.		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>M. Raymond Boucher – 269, rue Des Bois</u> Dans le dossier du bruit de l'aéroport, pouvons-nous penser à aller vers une réglementation qui est encadrée par Transports Canada ? Avoir des heures de restriction des posés-décollés permettraient un meilleur climat et une meilleure qualité de vie.</p> <p>Le protocole d'entente avec l'association des pilotes pour le contrat de service avec la Ville pour la surveillance des pistes et autres s'élève à un peu plus de 100 000\$, montant qui a considérablement augmenté, tandis que le montant inscrit sur le site du réseau des aéroports est de 132 000, Qu'est-ce qui explique cette différence ?</p>	<p>Nous réfléchissons à imposer une tarification pour les posés-décollés, ce qui pourrait réduire le nombre de vols.</p> <p>Nous avons communiqué avec l'Association québécoise des aéroports et ces derniers nous informent que l'information inscrite sur le site du réseau des transports a été prise à quelque part sur internet mais aucune validation n'a été faite avec nous avant la publication. Ils ont donc retiré leur publication.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><u>Mme Patricia Chalifour</u> Pourquoi avoir mandaté une firme d'avocats pour la préparation de l'avis de réserve de La Pinède plutôt qu'une firme de notaires ?</p>	<p>Nous faisons affaire avec une firme d'avocats pour le cas où il y ait contestation.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>M. Maxime Fréreau – 23, rue Alcide-Côté</u> La Ville a creusé un fossé de 5 pieds de profond sur mon terrain pour corriger une erreur du passé et c'est très dangereux que quelqu'un tombe dedans. Est-il possible de venir remplir ce fossé avant qu'un accident ne se produise ?</p>	<p>En effet, la Ville a dû remettre le fossé dans son état original puisque ce dernier avait été rempli sans y mettre de tuyau de canalisation, mais la profondeur du fossé est celle de tous les autres fossés environnants. Il est possible de le faire remplir après avoir obtenu un permis de canalisation auprès de la Ville.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Mme Johanne Lanthier – Chemin des Patriotes</u> Étant donné qu'il y a un bout de route sur le Chemin des Patriotes où il y a une ligne pointillée et que ça augmente les dangers d'accident, est-il possible de faire une</p>	<p>Nous allons faire cheminer votre demande auprès du comité de circulation qui fera une recommandation au conseil</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p>demande au MTQ pour avoir une ligne double partout ?</p> <p>Toujours sur le Chemin des Patriotes, il devait y avoir une étude pour l'installation d'un Stop pour les gens qui arrivent de Richelieu pour entrer sur la bretelle de la 35 avant le pont Marchand. Où en est ce dossier ?</p>	<p>La demande a déjà été formulée au MTQ mais nous n'avons pas obtenu de réponse. Un suivi sera fait auprès du ministère.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>M. Guy Florent</u> La municipalité présentement utilise le règlement 0625 pour fixer les cotes d'eau. Pouvez-vous valider ce règlement à savoir s'il est légal.</p>	<p>Après vérification auprès de notre avocate-conseil de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce règlement est tout à fait légal.</p>		<p>Clos</p>